

- ASA
- ASL
- ASCO
- Synd. Inter-com
- Synd. Mixte

# Portrait

## Portrait d'Olivier Girard, président de l'Association Syndicale du Canal de Manosque (04)

Eric Lefebvre

### LA RECONQUÊTE DU CANAL DE MANOSQUE

Voici l'histoire d'un homme qui ne voulait pas que son canal disparaisse. Président de l'Association Syndicale du canal de Manosque, Olivier Girard se pose en héritier de son aïeul Oswald Bouteille et en défenseur de cet ouvrage créé en 1881. « Il faut tout réinventer, tout reconstruire, mais je suis quelqu'un qui fonce » dit-il en évoquant l'ampleur de son défi : reconquérir le canal de Manosque et empêcher l'ASA de sombrer définitivement dans l'oubli. Arboriculteur des faubourgs de Manosque, il semble faire partie intégrante du canal, de ces 57 kilomètres de long, de ces 170 km de filiales d'irrigation et des 120 ouvrages d'art qu'il connaît par cœur. « Le canal de Manosque trace un chemin d'eau et de vie au milieu de notre territoire. » Cette phrase que l'on entend dans le diaporama de présentation du canal en dit aussi très long sur l'engagement d'Olivier Girard à préserver l'identité du canal de Manosque. Le débit rapide, il raconte comment peu à peu l'ASA a failli : « Jusqu'en 1977 le canal était géré comme toutes les ASA qui se respectent. Puis il a été confié en affermage au Canal de Provence (SCP) pour 10 ans renouvelables. » Mais cette situation a perduré pendant des décennies, « tout a été transféré, y compris le personnel, les locaux et le numéro de téléphone, au Canal de Provence qui gérait tout. »



Olivier Girard constate les erreurs du passé qui ont déshabillé peu à peu l'ASA du canal de Manosque. « La meilleure partie du canal de Manosque – les extensions de périmètre et les réseaux sous pression les alimentant – ainsi qu'une partie du périmètre d'origine ont été donnés au Canal de Provence sans contrepartie. » En quelques années, l'ASA a perdu 1 500 adhérents et se retrouve, selon Olivier Girard, avec exactement les mêmes charges.

### REPRISE EN MAIN

Olivier Girard prend la présidence de l'ASA moribonde en octobre 2003 et s'attèle avec son équipe à la reconquête du canal. « Nous avons dénoncé l'affermage en 2005 et lancé un appel d'offres. Nous avons de nouveau confié l'affermage au Canal de Provence, seul candidat ayant remis une offre, mais en modifiant le contrat qui nous liait. Vieux de 30 ans, ce contrat n'avait plus lieu d'être. » Cette reprise en main de l'ASA sur son canal permet aujourd'hui d'envisager la maîtrise de l'exploitation et de la gestion des adhérents. « Nous avons fait mener une étude technico-financière du canal de Manosque et les conclusions nous ont conduits à reprendre progressivement nos missions. Nous venons de signer avec le Canal de Provence un avenant au contrat d'affermage qui nous permet cette année de reprendre notamment tout ce qui est commercial, administratif, établissement du rôle, ainsi que l'établissement du tour d'eau. » Un long processus qui permettra « d'ici deux ou trois ans de reprendre l'exploitation de notre canal. Notre objectif est de récupérer l'ensemble de nos missions, de maîtriser tous les aspects de notre canal afin de pouvoir le gérer en bon père de famille. » Les rapports de l'ASA de Manosque et de la SCP ? « Si le travail de remise à plat puis de reprise en main de la gestion du canal a rendu les relations avec le canal de Provence délicates et difficiles, il y a eu une volonté commune de trouver une issue convenant aux deux parties et de nombreuses ententes ont été obtenues » commente-t-il sobrement.

### LE CONTRAT DE CANAL, UNE RECONNAISSANCE

Olivier Girard et l'ASA du canal de Manosque sont non seulement en train de récupérer ce canal et ses attributions, mais sont aussi à l'origine d'une première en France : Un Contrat de Canal signé avec rien de moins que 39 partenaires. Ce contrat inédit a pour but principal de rendre incontournable le canal de Manosque dans toutes les décisions prises sur son périmètre. « Le canal n'est pas seulement l'affaire des arrosants, mais de tous ceux dont il traverse le territoire » déclarait l'été dernier Olivier Girard dans le journal « La Provence ». Au total, ce sont 40 opérations qui sont prévues dans ce contrat, portées par 8 maîtres d'ouvrages et représentant un coût total de 11,4 M€. Ce Contrat de Canal représente une reconnaissance de l'action de l'ASA de Manosque et le début d'un long chemin pour son Président : « Moi, je suis partisan de l'action, c'est bien beau d'étudier, de faire des projets, ça peut durer 10 ans comme ça... Mais à un moment il faut figer les projets, que chacun s'engage et passe à l'action. »